

Arrondissement de
Nîmes

**SYNDICAT POUR
L'AMENAGEMENT**

Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez
Avignon cédex

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou
représentés : 15

Quorum : 15

M. PASTOUREL est désigné secrétaire
de séance

Séance du 12 mars 2024

à 19 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de l'amphithéâtre du Lycée Jean Alési pour sa session ordinaire du mois de mars 2024, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents : Mme CROCITTI (suppléante de M. CATUOGNO), Mme HOFFMANN Monique, Mme ARNAUD Céline, Mme VIDAL, M. FERRARA (suppléant Mme HOFFMANN Christel), M. MUONGHANE, Mme DIBON, Mme FERRARO, Mme CAYOL, Mme ARTERO, Mme HALILI, M. PASTOUREL, M. ZANIRATO, Mme ARNAUD Blandine (suppléante de Mme CLAPOT)

Absents Excusés :

Mme BENHAMOU, Mme LOUVARD, Mme GAFFET, M. DEVEZE, Mme JEAN, M. MICALLEF, Mme MALLAH, Mme BON, Mme THUAIRE, Mme LAUTIER, Mme BOURGIO, M. CATUOGNO représenté par Mme CROCITTI, Mme HOFFMANN Christel représentée par M. FERRARA, Mme CLAPOT représentée par Mme ARNAUD Blandine

4/2024 - OBJET – FINANCES LOCALES - Reprise anticipée des résultats 2023

Rapporteur : M. SANCIAUME

Conformément à l'article L-2311-5 du C.G.C.T., le conseil syndical peut reprendre de façon anticipée, c'est à dire avant le vote du compte administratif, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice antérieur, au sein du budget primitif de l'année.

Cette pratique comptable permet d'élaborer un budget unique, assurant une meilleure clarté budgétaire ainsi qu'une meilleure visualisation des grandes masses financières en jeu.

L'évaluation du bilan 2023 du syndicat, en concordance avec la comptabilité du comptable public, fait ressortir un résultat global de clôture excédentaire de 344 056,67 €.

Le détail par section est le suivant :

- excédent de fonctionnement de : 308 535,16 euros,
- excédent d'investissement : 35 521,51 euros.

Sur cette base, je vous propose:

- de reporter un montant de 140 955,16 euros, au compte 002, «Excédent de fonctionnement reporté»,
- de reporter l'excédent d'investissement de 35 521,51 euros au compte 001, «excédent d'investissement reporté».
- D'affecter au compte 1068 un excédent de fonctionnement capitalisé de 167 500 euros

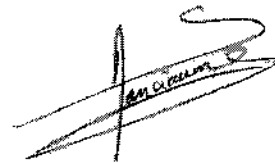
ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....

Et ont signé au registre les membres présents.....

Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 14 mars 2024.

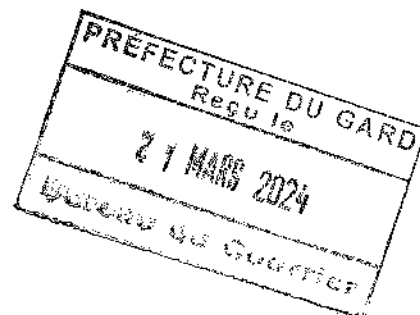
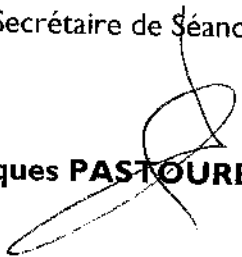
Le Président



Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL



Arrondissement de
Nîmes

**SYNDICAT POUR
L'AMENAGEMENT**

Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez
Avignon cédex

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou

représentés : 15

Quorum : 15

M. PASTOUREL est désigné secrétaire
de séance

Séance du 12 mars 2024

à 19 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de l'amphithéâtre du Lycée Jean Alési pour sa session ordinaire du mois de mars 2024, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents : Mme CROCITTI (suppléante de M. CATUOGNO), Mme HOFFMANN Monique, Mme ARNAUD Céline, Mme VIDAL, M. FERRARA (suppléant Mme HOFFMANN Christel), M. MUONGHANE, Mme DIBON, Mme FERRARO, Mme CAYOL, Mme ARTERO, Mme HALILI, M. PASTOUREL, M. ZANIRATO, Mme ARNAUD Blandine (suppléante de Mme CLAPOT)

Absents Excusés :

Mme BENHAMOU, Mme LOUVARD, Mme GAFFET, M. DEVEZE, Mme JEAN, M. MICALLEF, Mme MALLAH, Mme BON, Mme THUAIRE, Mme LAUTIER, Mme BOURGIO, M. CATUOGNO représenté par Mme CROCITTI, Mme HOFFMANN Christel représentée par M. FERRARA, Mme CLAPOT représentée par Mme ARNAUD Blandine

5/2024 - OBJET : FINANCES LOCALES - Vote du budget primitif 2024

Rapporteur : M. SANCIAUME

M. SANCIAUME propose aux membres du conseil syndical le budget primitif 2024.

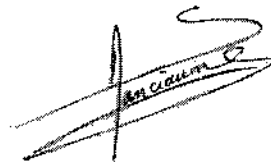
Celui-ci s'équilibre de la manière suivante :

- section de fonctionnement
 - Dépenses et recettes : 456 667,16 €
- section d'investissement
 - Dépenses et recettes : 500 830,97 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 14 mars 2024.

Le Président



Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL

